



Mesures catégorielles : des propositions inacceptables

Les fédérations des Finances Solidaires, CGT, FO, CFDT, UNSA et CFTC ont pris connaissance des propositions du Ministère en matière de « mesures catégorielles » lors du groupe de travail du 10 mars 2015. Celles-ci prévoient :

- une transformation de la prime d'intéressement collectif. Le secrétaire général propose un traitement imprécis et différentié entre les directions et services du ministère ;
- une réduction sans précédent du volume des promotions internes ;

De plus, rien n'est dit par ailleurs sur le correctif de B en A et sur les ZUS.

Les fédérations des Finances Solidaires, CGT, FO, CFDT, UNSA et CFTC ont jugé ce projet INACCEPTABLE.

Elles exigent :

- un dispositif ministériel collectif, égalitaire en remplacement de la prime d'intéressement collectif ;
- une solution positive, équitable et rapide sur le correctif de B en A ;
- de nouvelles propositions dans le cadre du plan ministériel de qualifications, se traduisant par une hausse des promotions internes.

Sur tous ces points – y compris les ZUS - elles demandent aux ministres de revoir leur copie

Dans cette attente, elles ont quitté la séance.